



## Passant, souviens-toi ! <sup>(1)</sup>

Il convient de redire sans détour qu'aucune violence physique, aucun meurtre n'est tolérable, acceptable, banalisable dans une démocratie républicaine. Le contexte oblige à **refuser toute excuse, toute complaisance au meurtre d'un jeune militant nationaliste d'extrême droite**. L'enquête et la justice doivent établir les faits et les responsabilités et prendre en conséquence les décisions conformes au droit. Il n'y a jamais de justifications au crime. Il convient donc d'être clair, ferme et de se détacher de certaines organisations et de leurs méthodes violentes qui poussent à la mort d'un jeune quelles que soient ses opinions.

**Autre chose est l'amalgame qui consiste à renvoyer dos à dos organisations d'extrême droite et une organisation de gauche** car ceci aboutit à donner un visage respectable à l'extrême droite, respectabilité renforcée par l'autorisation donnée à la tenue d'une **manifestation des organisations fascistes le 21 février à Lyon, car ce rassemblement n'avait rien à voir avec un hommage ou un enterrement**. Souvenons-nous qu'en 1933 déjà, le parti national-socialiste allemand prenait prétexte de l'incendie du Reichstag pour interdire le parti communiste et de multiples organisations de gauche pour, au bout du compte, mettre au pas le peuple Allemand. Loin d'être un accident de parcours de la pensée républicaine, la bienveillance observée à l'égard de l'extrême droite ouvre les voies du pouvoir à cette dernière : **plutôt Hitler que le Front Populaire disait on en d'autres temps !**

Le moment est exigeant pour tout républicain, tout démocrate : ne céder ni à la violence, ni au piège des parallèles tracées entre l'extrême droite et les forces de gauche. **Sachons nous rappeler encore, à quelques jours des prochaines élections municipales, que la République c'est aussi la possibilité de participer à des élections libres**, d'en être le cas échéant candidats, que le droit qui en est issu nous assure la liberté d'expression et que la laïcité nous garantit la liberté de conscience et de culte... **Ne la laissons pas vaciller.**

Gérard Lahellec, le 03/03/2026

*(1) Titre inspiré par ma participation à l'AG de l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance) le 28 février à Plestin Les Grèves. En effet, cette inscription figure sur de nombreuses plaques commémorant les lieux de mémoire dans le département.*

## Frappes contre l'Iran : débordement sur l'ensemble de la région

Ce n'est pas par des missiles venus d'ailleurs que sera offerte la liberté et la démocratie aux nombreux peuples différents qui font la richesse de l'Iran. L'agression des deux aventuriers israélien et américain, préméditée de longue date, est appelée à durer. **Mes premières pensées solidaires vont aux victimes et il faut que cesse au plus vite cette aventure meurtrière lancée hors des clous du droit international** comme cela est désormais devenu habituel et qui est en train de conduire au débordement sur l'ensemble de la région, les ripostes iraniennes ne s'étant pas faites attendre. Le Président de la République et d'autres chefs d'Etats en ont exprimé ce souhait. Il leur reste à faire coïncider leurs actes et leurs déclarations. Cette nouvelle agression de l'Etat d'Israël risque fort de faire encore progresser l'antisémitisme dans le monde.

## Préférence à la chasse aux pauvres...

Les plus riches adeptes de fraude fiscale (estimée à plus de 80 milliards d'euros) peuvent dormir tranquilles. En revanche, les bénéficiaires des allocations chômage risquent de connaître quelques nuits troubles.

Les députés, lors de l'examen du projet de loi censé lutter contre la fraude sociale et fiscale, avant une pause liée aux élections municipales, ont voté une mesure lourde de sens vendredi 27 février : **la suspension conservatoire des allocations chômage en cas de suspicion de fraude, pour une durée de trois mois.**

## Antisémitisme : le droit, avant tout !

Aujourd'hui **il est devenu fréquent de voir des personnalités très en vue porter à tort et à travers des jugements accusateurs d'antisémitisme** à l'égard de telle ou telle déclaration. Il est surprenant que tant de personnes semblent ignorer qu'en France l'antisémitisme est un délit sévèrement réprimé par la loi. La façon la plus sérieuse d'établir la matérialité des faits demeure la justice. Il est curieux qu'il ne vienne à l'esprit d'aucune de ces personnes, très qualifiées pourtant, d'accomplir un geste simple, recommandé aux femmes victimes de violences : **le dépôt d'une plainte !**

## Agriculture : un salon, des débats...

### Je me suis rendu au salon international de l'agriculture (SIA) la semaine dernière avec la commission des affaires économiques

Dans un contexte agricole tendu, marqué par les crises sanitaires, les incertitudes économiques et la fatigue du monde paysan, aller au SIA c'est un peu soutenir notre agriculture. Si les vaches sont absentes en raison de la DNC, **les vraies stars sont là : ce sont toujours les éleveurs et les paysans !** Deux éleveurs costarmoricains (de Kermoroc'h et Paule) ont été sélectionnés pour participer à ce plus grand rendez-vous français des équidés ! **Nirvana de l'élevage Cousin a décroché la médaille d'or !** Depuis plus de soixante ans, **le Salon remet de l'humain dans la chaîne alimentaire qui relie les êtres vivants entre eux.** C'est l'enfant qui découvre un métier, une famille qui comprend ce qu'elle mange, un professionnel qui transmet son savoir-faire. Le Salon ne nie pas les difficultés du monde paysan, il choisit de les mettre en perspective. Derrière l'événement festif se joue aussi une bataille culturelle. Dans une France urbaine de plus en plus éloignée des réalités agricoles, le Salon demeure l'un des rares moments de reconnexion avec ce qui fonde la réalité de la vie. En 2026, **venir au SIA est presque un acte civique.** Une manière de dire à celles et ceux qui nous nourrissent qu'ils ne sont pas seuls.



↳ Lire mon communiqué sur l'application provisoire du Mercosur et les "regrets éternels" du Gouvernement relayé par Ouest-france !

### Je suis intervenu lors du débat sur les crises agricoles

En 2025, la balance commerciale agricole française chute de 93%. Si dans l'UE, **la France reste le premier producteur en valeur absolue, elle est la dernière en valeur ajoutée**, ce qui l'amène à perdre des parts de marché. On me rétorquera que la cause est notre manque de compétitivité, attribué facilement à un excès de normes mais attention à l'arbre qui cache la forêt ! **Nous avons besoin d'encourager la création de**

### Nous avons également débattu de la future PAC au Sénat

De réformes en réformes, la PAC s'est coulée dans une **démarche de plus en plus libérale en se soumettant aux objectifs fixés par une mondialisation** de plus en plus affirmée des échanges. C'est encore ce risque là que comporte la proposition de la Commission sur la PAC 2028-2034 : **un budget de 300 milliards nous dit-on, c'est-à-dire un budget réduit de 22 %**, une incitation à une certaine renationalisation (annonçant par exemple que les

la valeur ajoutée sur nos exploitations. Cela passe par le développement d'une production de qualité, certifiée et labellée, des pratiques économes et durables mais aussi par une **remise en cause des traités de libre échanges et de la toute puissance des centrales d'achat de la grande distribution.**

Etats pourraient abonder ce montant) et l'affaiblissement de la structure dite à deux piliers. En outre, **les seuls indicateurs performances ou de résultats fixés dans le projet ne font aucune référence à la production agricole ni à la reconquête alimentaire !**

[voir la vidéo !](#)

[regardez mon intervention !](#)

## Changement constitutionnel ?

Dans notre espace réservé, nous avons fait le choix de mettre en débat la suppression du pouvoir de dissolution du Président

J'ai été surpris du silence de la majorité sénatoriale sur **ce qui s'est passé en juin 2024**, quand le Président a usé de manière incontrôlée de ses pouvoirs, **approfondissant la crise démocratique** que nous connaissons.

La crainte révérencielle de la dissolution serait « gage de sagesse ». Pour ma part, je parlerais plus volontiers de « pédagogie du père Fouettard » ! Notre proposition vise justement à écarter cette conception verticale du pouvoir. Il est vrai que nos institutions ont tenu bon et que le Président de la République ne manque pas de légitimité. Mais **imagine-t-on M. Debré suggérer au général de Gaulle de constituer un gouvernement en s'appuyant sur les forces minoritaires du pays ?** Bien sûr que non ! Or c'est ce qui s'est passé dernièrement. Veillons à ce que la République soit gouvernée par le peuple et ses représentants, qui mandatent et contrôlent les personnes chargées de l'exécution de la politique.

L'ESSENTIEL  
SUR LE RAPPORT LÉGISLATIF

Commission  
DES LOIS

SÉNAT

Renforcer les prérogatives du Premier ministre



25 révisions constitutionnelles en un peu moins de 70 ans, soit en moyenne une révision presque tous les deux ans et demi : si la Constitution de la Cinquième République affiche la **longévité la plus importante de notre histoire institutionnelle**, le nombre de ses révisions est assurément la marque d'un **texte vivant** que les Français, en particulier par la voix de leurs représentants, ne rechignent pas à réinterroger.

[Lire notre proposition dans son intégralité !](#)

[Revoir mon intervention !](#)

## Sanctionnons les retards de paiement dont pâtissent nos PME costarmoricaines !



J'ai voté en faveur de la proposition de loi visant à **réduire les retards de paiement entre entreprises, afin de lutter contre les défaillances !**

En 2024, **les défaillances d'entreprises ont augmenté de 25% dans les Côtes d'Armor et touchent principalement les TPE et PME.** Celles-ci sont de plus en plus attribuées aux retards de paiement de leur commanditaires privés ou publics.

Un retard de paiement n'est pas un simple contretemps administratif, c'est une trésorerie fragilisée, un investissement reporté, parfois des emplois menacés. **Nous devons garantir des règles du jeu équitables entre donneurs d'ordre et sous-traitants** car nos entreprises font vivre nos centres-bourgs, nos zones artisanales, nos ports et nos communes rurales.

[Revoir mon intervention !](#)

## En circonscription



**À l'Assemblée générale de l'ANACR !**

[voir plus](#)



**Au rassemblement pour sauver l'école de Mael Pestivien !**

[+ d'infos](#)



**Accueil des élus de Saint-Gilles-Gligeaux et Saint-Connan !**

[infos +](#)



**Accueil des délégués de classes collège Anatole Le Braz !**

[En savoir plus](#)



**Inauguration à Tréfumel de quatre nouveaux logements**

[voir plus](#)



**Rencontre avec des élèves du lycée Les Cordeliers à Dinan**

[+ d'infos](#)

**RESTONS EN CONTACT !**

Pour en savoir plus quotidiennement sur mes interventions au Sénat, mes déplacements à vos côtés et mes engagements, rejoignez-moi sur :



Venez me rencontrer et me faire part de vos problématiques et initiatives :

*Permanence parlementaire*

*1 ter rue du 71e régiment d'infanterie, 22000 Saint-Brieuc*

*Tél: 02 96 63 03 48*

*Mail: [v.girondeau@clb.senat.fr](mailto:v.girondeau@clb.senat.fr)*

[Se désinscrire](#)